

# TECHNICIEN GESTIONNAIRE DE CHANTIERS EN ENTREPRISES DE TRAVAUX AGRICOLES

## ALTERNANCE

### LA FORMATION

Titre de la Fédération Nationale des Entrepreneurs des Territoires – niveau IV

Assurer la gestion technique, économique et administrative des chantiers en Entreprise de Travaux Agricoles.

Cette formation prépare au métier de « Chef de chantier agricole », « Conducteur de travaux agricoles », « Assistant de gestion d'entreprise de travaux agricoles ».

C'est une formation technique et professionnelle ayant pour objectif :

- La maîtrise de la gestion économique et de la gestion technique des chantiers, la gestion des risques et la maintenance du matériel,
- L'implication dans la prospection et la commercialisation pour l'entreprise,
- La participation à la gestion de l'entreprise.



### PROGRAMME

La formation s'articule autour de 4 pôles :

- Pôle 1 : Commercialisation – Gestion de la relation client : Prospection et commercialisation des prestations de travaux agricoles :
  - » Maintien et développement d'un portefeuille client.
  - » Commercialisation des prestations de travaux agricoles.
- Pôle 2 : Conduite technique des travaux :
  - » Planification et organisation des chantiers de l'entreprise.
  - » Conduite des chantiers : gestion des équipes, des équipements et des matériels adaptés.
  - » Suivi de chantier.
- Pôle 3 : Gestion des risques et du matériel :
  - » Maintenance et entretien des matériels.
  - » Gestion des risques de l'activité.
- Pôle 4 : Gestion d'entreprise :
  - » Gestion comptable et financière.
  - » Organisation administrative de l'entreprise.
  - » Gestion des comptes clients et fournisseurs.
  - » Gestion des ressources humaines.

### MODALITÉS

#### DURÉE DE FORMATION

18 mois

#### ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation  
Epreuves Terminales

#### CONDITIONS D'ADMISSION

- Entretien avec un jury après vérification des pré-requis.
- Le niveau IV en Agroéquipement, une expérience professionnelle dans le domaine est recommandée.

#### FINANCEMENT

Apprentissage : parcours financé par le Conseil Régional  
Apprenti : avoir entre 16 et 25 ans

### DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES